

PROJET PÉDAGOGIQUE 2023-2024

PÔLE
DE

Octon - Salasc

Sommaire

1. LA SITUATION GÉOGRAPHIQUE DE LA STRUCTURE	p.3
2. L'ORGANISATEUR	p.3
3. L'ACCUEIL DE LOISIRS PÉRISCOLAIRES D'OCTON-SALASC	p.3
4. LE PUBLIC ACCUEILLI	p.3
5. L'ÉQUIPE D'ANIMATION	p.4
6. LES LOCAUX	p.4
7. LES CONDITIONS D'ACCUEIL	p.5
8. LES MODALITÉS D'INSCRIPTION	p.6
10. LES PROJETS	p.6
11. LA CONCLUSION	p.7

1. LA SITUATION GÉOGRAPHIQUE DE LA STRUCTURE

La commune d'Octon fait partie du canton de Lunas et de l'arrondissement de Lodève. La commune a su conserver une activité agricole importante. Elle s'étend sur 2181 hectares. Située dans le périmètre du site classé du Salagou depuis 2003 elle compte aujourd'hui 550 habitants.

La commune d'Octon fait partie des 21 communes de la Communauté de communes du Salagou Cœur d'Hérault.

Des équipements communaux proposent une large palette d'activités sportives ou de loisirs. La vie associative, très importante et diversifiée, témoigne d'une vie sociale et culturelle importante. La nouvelle structure d'Accueil de Loisirs Périscolaire d'Octon permet de compléter le « maillage » du territoire du Salagou Cœur d'Hérault et apporte un nouveau service, très attendu, pour les communes de la vallée du Salagou.

La population Octonnaise et celle des villages voisins augmente régulièrement, entraînant une augmentation du nombre d'enfants au sein de l'école (85 environ).

2. L'ORGANISATEUR

Communauté de communes du Salagou Cœur d'Hérault

Directeur du Pôle Petite enfance, Jeunesse et Sports : Richard FERNANDEZ

Responsable du Service Jeunesse : Cédric GEORGEL

Espace Marcel Vidal

20, avenue Raymond Lacombe - BP 40

34800 CLERMONT L'HÉRAULT

Tél. 04.67.88.95.50

Site internet : www.cc-clermontais.fr

3. L'ACCUEIL DE LOISIRS PÉRISCOLAIRE D'OCTON-SALASC

Accueil de Loisirs Périscolaire (ALP) d'Octon-Salasc

Salle des fêtes

Avenue des Platanes

34800 OCTON

Tél. 04.67.88.22.22

Responsable : Alexandra RAGO

Courriel : pole.octon@cc-clermontais.fr

4. LE PUBLIC ACCUEILLI

L'Accueil de Loisirs Périscolaire (ALP) d'OCTON-SALASC accueille les enfants de la commune fréquentant l'école, et ceux des communes voisines : SALASC, MERIFONS, BRENAS, MOURÈZE.

La tranche d'âge accueillie est de 3 à 11 ans. Sa capacité est de 42 enfants de moins de 6 ans et 54 enfants de plus de six ans.

Le public est accueilli les matins, midis et soirs pendant la période scolaire.

5. L'ÉQUIPE D'ANIMATION

Directrice : Alexandra RAGO, diplômée BAFD, BAPAAT Loisirs du jeune et de l'enfant, CAP Petite enfance

Animateurs :

- Manon BAZIN (BAFA)
- Maria POWER (BAFA)
- Marie-Claude NIVOLIES (BAFA)
- Charlène AUBE (licence STAPS)
- Roxana ALIOUCHE (BAFA)

Animatrice non diplômée : Élisabeth SALSON

Agent de restauration et d'entretien Camille VIDAL, pour la mise en table le midi, l'organisation du repas (réchauffe des plats, vaisselle, ménage) et l'entretien des locaux.

Si l'effectif le nécessite, d'autres animateurs seront recrutés ponctuellement.

Si la demande nous est faite, il est possible d'accueillir des stagiaires.

Partenaires :

- La Caisse d'Allocations Familiales est notre partenaire financier.
- Le Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (SDJES) est notre partenaire éducatif et veille à la sécurité physique et morale des mineurs accueillis. Il agréé les locaux, l'équipe et le fonctionnement général des accueils collectifs de mineurs.
- La Direction de la Protection Maternelle et Infantile (PMI) a un rôle de conseil sur les locaux et l'accueil en général concernant les enfants de moins de 6 ans.
- La mairie met à notre disposition les locaux, par convention. Nous nous engageons à les respecter avec les enfants et ce d'une manière constante.

6. LES LOCAUX

Les bâtiments

- L'Accueil de Loisirs des moins de six ans et des plus de six ans ont une salle d'activités commune située dans la salle des fêtes.
- Le bureau de l'ALP se situe au 1^{er} étage de la mairie.
- Le réfectoire de la cantine, au 1^{er} étage de la salle des fêtes, a une capacité de 80 places, avec une cuisine aux normes.

Les espaces extérieurs

L'Accueil de Loisirs des moins de six ans et des plus de six ans dispose : d'une cour extérieure avec un bloc sanitaire adapté aux tranches d'âge, et d'un préau (dans la cour de l'école).

7. LES CONDITIONS D'ACCUEIL

L'Accueil du matin :

- Un accueil de 7h30 à 8h40 est mis en place du lundi au vendredi.
- Les enfants viennent accompagnés par leur parent à l'accueil de l'ALP et sont aussitôt inscrits sur le logiciel de pointage à l'aide d'une tablette tactile.
- L'accueil s'effectue de façon échelonnée.

La pause méridienne :

- Les enfants ont été préalablement inscrits au service par la famille via le Portail Famille au plus tard deux jours ouvrés avant (ou la veille avec majoration de 2 euros).
- L'accueil se déroule entre 12h et 13h35, les lundis, mardis, jeudis et vendredis.
- Deux services sont mis en place :
 - 1^{er} service pour les maternelles et les CP (30 à 36 enfants) de 12h à 12h45
 - 2^e service pour les primaires (40 enfants environ), de 12h45 à 13h30
- Les animateurs récupèrent les enfants à 12h dans leur classe et les emmènent au réfectoire ou en récréation pour ceux qui mangent au 2^e service.
- Les animateurs font l'appel avec les fiches d'inscription de la journée données aux enseignants le matin.
- Les enfants de moins de 4 ans sont amenés au dortoir à 13h30 pour la sieste, les autres vont en récréation.
- Les repas sont livrés par le traiteur Terres de Cuisine (liaison froide). Les animateurs s'installent à une table avec un groupe d'enfants, afin de partager avec eux le moment du repas. Ils peuvent ainsi leur donner de bonnes habitudes de comportements et les inciter à :
 - goûter tous les aliments
 - choisir la quantité d'aliments dont ils se servent de façon raisonnable et pensée
 - ils peuvent se resservir autant de fois qu'ils le veulent
 - assumer ce choix en finissant ce qu'ils ont décidé de prendre, afin de ne pas jeter de nourriture à la poubelle.

C'est un moment convivial, d'échange et de savoir-vivre. Les enfants sont invités à mettre, servir, débarrasser et nettoyer leurs tables.

Une agente de restauration et d'entretien s'occupe de la mise en table, de réchauffer les plats et de faire le nettoyage.

L'Accueil du soir 1

- Les enfants ont été préalablement inscrits au service par la famille sur Internet via le Portail Famille le jour même avant 8h, dernier délai.
- Chaque animateur récupère les enfants qui participent à l'accueil du soir 1 dans les classes.
- Chaque groupe se retrouve pour prendre le goûter de 16h45 à 17h environ.
- Les activités proposées pour les maternelles sont sportives, culturelles, manuelles et artistiques.
- Ces ateliers se font par roulement suivant le jour et la période tout en prenant compte des envies et demandes des enfants le jour-même.

- Les ateliers restent au choix des enfants. Le départ sur ce temps-là peut se faire de façon échelonnée.
- Les plus de 6 ans peuvent sortir seuls sous condition d'accord du responsable légal.

L'Accueil du soir 2

- L'accueil se déroule entre 17h30 et 18h30 le lundi, mardi, jeudi et vendredi.
- Les enfants peuvent dessiner, faire des jeux de société et de construction, lire un livre...
- Le départ peut se faire de façon échelonnée.
- Pour des raisons de sécurité, tous les enfants de moins de 6 ans doivent être accompagnés et récupérés par une personne majeure préalablement inscrite sur le dossier d'inscription en début d'année scolaire

8. LES MODALITÉS D'INSCRIPTION

Pour toute demande, les parents doivent remplir un dossier d'inscription et fournir l'ensemble des documents demandés.

Les enfants doivent avoir un dossier complet.

Les documents à fournir sont les suivants :

- Fiche d'inscription complétée
- Fiche sanitaire de liaison complétée
- Photocopie du carnet de santé (vaccins à jour)
- Attestation d'assurance en responsabilité civile
- RIB (si prélèvement automatique)
- Numéro allocataire CAF. Si non allocataire CAF, photocopie de l'avis d'imposition année N-1 et du livret de famille (pages de tous les membres de la famille).

Le projet pédagogique et le règlement intérieur sont consultables au bureau de l'ALP ainsi que sur le site Internet de la Communauté de communes du Salagou Cœur d'Hérault.

Les permanences ont lieu les lundi et jeudi de 8h45 à 11h30 ou sur rendez-vous

Les tarifs

Le tarif de la pause méridienne est calculé en fonction du quotient familial de la famille.

9. LES PROJETS

Notre projet principal est de faire de l'Accueil de Loisirs Périscolaire, le lieu le plus adapté possible aux besoins et choix de chaque enfant tout en répondant au besoin de garde des parents. Chaque famille, chaque enfant a son histoire personnelle et nous nous devons de respecter le rythme et les habitudes de chacun.

Nous donnerons du sens aux activités et aux actes de la vie quotidienne en cohérence avec le projet éducatif

Objectifs	Moyens
Favoriser le développement de l'autonomie	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Aider l'enfant à prendre des décisions seul et à les assumer ➤ Responsabiliser l'enfant dans les différentes tâches liées au fonctionnement du centre ➤ Favoriser la socialisation de l'enfant et l'apprentissage de la vie en groupe
Favoriser la créativité de l'enfant	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Solliciter l'imagination et l'éveil artistique de l'enfant par des activités manuelles et d'expression en alternant activités collectives et individuelles ➤ Pratiquer des activités nouvelles en diversifiant les matériaux utilisés (récupération...)
Favoriser le respect mutuel et de l'environnement	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Développer l'échange et la communication ➤ Faire prendre conscience des différences de chacun ➤ Faire respecter le matériel et les locaux mis à disposition ➤ Établir des règles de vie en collectivité décidées par les enfants et l'équipe d'animation
Mettre en place une relation de confiance entre l'enfant, les parents et l'équipe d'animation	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Consulter régulièrement les familles sur leurs besoins et leurs attentes ➤ Apporter à l'enfant des moments d'échanges et de dialogues ➤ Prendre en compte à tout moment les envies de chacun

10. LA CONCLUSION

Nous souhaitons faire du pôle de loisirs un lieu de vie, d'écoute, de découverte, d'apprentissage, de communication et de socialisation.

Le projet pédagogique s'inscrit dans le cadre d'un projet éducatif commun à tous les accueils de la Communauté de Communes du Salagou Cœur d'Hérault où sont pris en compte des convictions, des conceptions pédagogiques et des valeurs.

Ce projet sert de référence à l'équipe d'animation. Il peut cependant évoluer selon les besoins et attentes de chacun. C'est aussi un outil d'information pour les familles et les institutions.

LES PERMANENCES

Lundi et jeudi de 8h30 à 11h30

Accueil de Loisirs Périscolaires (ALP)

PÔLE DE Octon - Salasc

Salle des fêtes | Avenue des Platanes | 34800 OCTON

04 67 88 22 22 | pole.octon@cc-clermontais.fr

Retrouvez les programmes et les conditions d'accueil sur :

- ▶ www.cc-clermontais.fr/-Jeunesse-
- ▶  [CommunauteCommunesClermontais](#)

